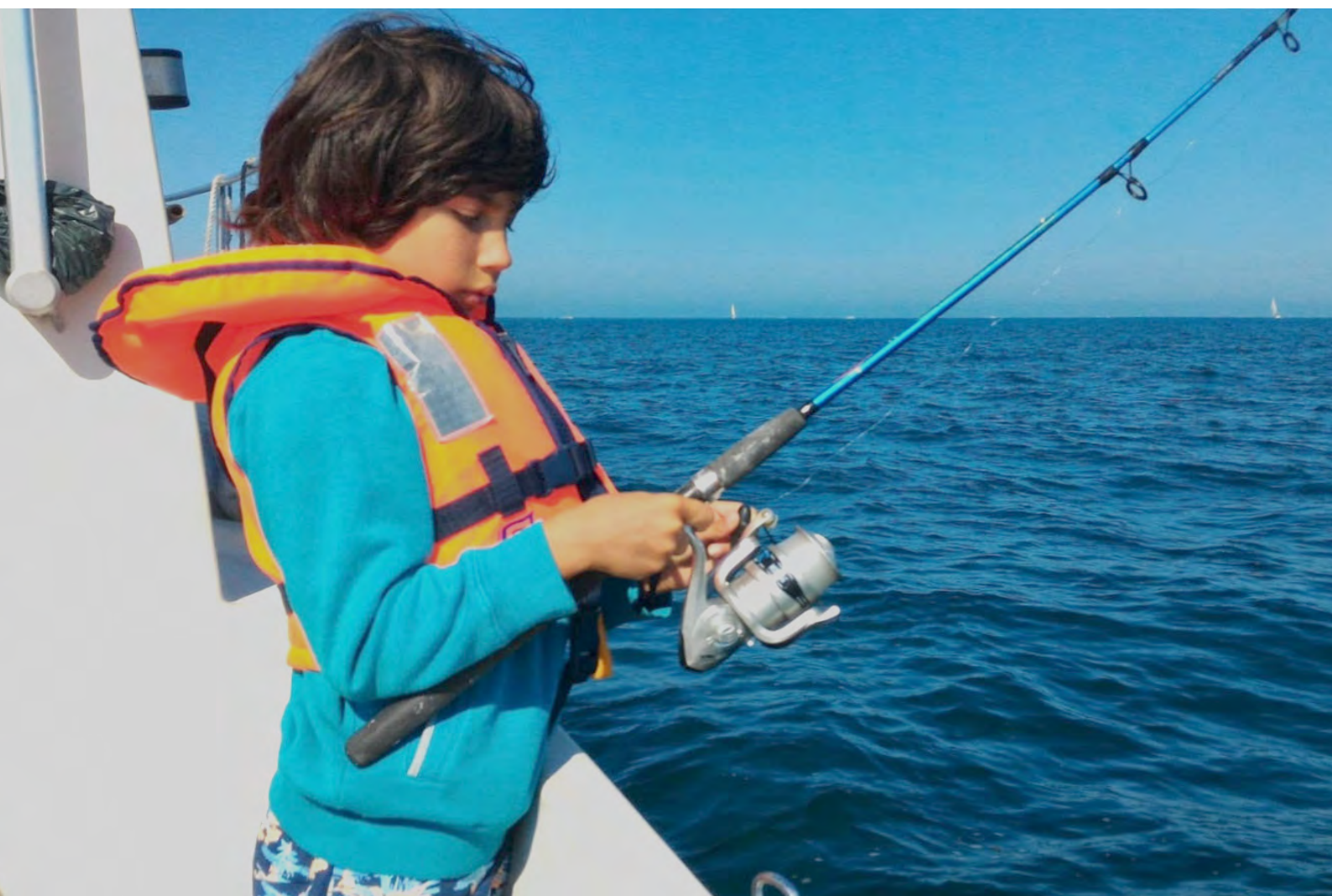


# LES ÉCHOS DU CPAG

N°113 - 2ème trimestre 2020




*Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir*



- Bienvenue aux jeunes
- Parcours de pêche
  - Le matériel : décryptage
    - Le thon c'est bon
    - Sev : la sculpture et la pêche

# Sommaire

	Page	<b>Les rédacteurs :</b>
<b>Photo de couverture :</b>		
<b>Le mot du président</b>	3-4	Patrick Alves Jean-Pierre Durand Jean Lepigouchet Christophe Dupard Jean-Luc Briault
<b>Du côté de la réglementation :</b> Le bar La circulation sur l'estran La réglementation pêche à pied Le Brexit et la pêche dans les Anglo-Normandes	5-6	
<b>Du côté des actualités :</b> Les ateliers du samedi Le projet « Jeunes » Le salon de la pêche en mer Du côté du comité 50	7-8	
<b>Du côté pêche :</b> L'écho des côtes Le parcours du débutant La pêche au thon	9-18	<b>Comité de rédaction :</b> Patrick Alves Jean-Luc Briault Jean-Pierre Durand Jean Lepigouchet Pascal Le Naour
<b>Du côté des adhérents :</b> Séverine pêcheur ou Sev sculpteur	19-20	<b>Impression :</b> Imprimerie Philippe MARIE 37 bd Alsace-Lorraine 50200 Coutances Tél : 02 33 45 36 71
<b>Du côté des nœuds :</b> Le nœud de poignée	20	
<b>Nous rejoindre, se renseigner</b>	21-22	
<b>À table :</b> Waterzooï de cabillaud ou de lieu jaune	23	
<b>Prochains rendez-vous</b>	24	

Pour nous contacter, se renseigner :

**CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais**

Bureau du port de plaisance de Hérel  
Promenade du Dr Paul Lavat  
50400 GRANVILLE

**Portable** : 06 83 99 36 90

**Courriel** : [contact@cpagranville.net](mailto:contact@cpagranville.net)

**Site Internet** : [www.cpagranville.net](http://www.cpagranville.net)

**Nos permanences :**

Tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h à l'adresse ci-dessus

Retour aux sources :

Écologie, développement durable, transition écologique ou environnementale.

Aujourd'hui, il ne se passe pas une journée sans que ces mots soient employés. Avec l'usage, ces termes ont perdu leur signification d'origine.

Ainsi lorsque nous entendons le mot écologie, nous l'assimilons très souvent à une doctrine politique. Mais d'où vient ce mot ?

L'écologie, est un terme, un concept qui est apparu 1859 et par un biologiste allemand darwiniste. C'est une science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu en tenant compte de leurs interactions et cet ensemble forme un écosystème.

D'après Futura planète, le concept de développement durable (DD) a vu le jour dès le tout début des années 1970. Quelques personnalités, politiques et scientifiques, inquiètes des dysfonctionnements qu'elles pouvaient observer (modifications climatiques, diminution des ressources en énergies fossiles, inégalités sociales grandissantes, etc.), avaient alors attiré l'attention sur la nécessité d'intégrer équité sociale et prudence écologique dans les modèles de développement économique.

Ainsi le DD est une nouvelle façon d'aborder l'économie. Objectif : porter une vision globale sur la terre et son évolution et envisager l'économie comme un concept qui intègre les aspects environnementaux et sociaux.

Il faudra attendre la fin des années 1980 pour que la présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement ne donne du développement durable une véritable définition en le qualifiant de « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Cela correspond donc à une vision à long terme permettant à la fois de combler les besoins des générations actuelles et de préserver la planète pour les générations futures.

Le concept de transition écologique, élaboré par Rob Hopkins, regroupe un ensemble de principes et de pratiques formés à partir des expérimentations et des observations d'individus, de groupes, de villages, villes ou communes, lorsqu'ils ont commencé à travailler sur les problématiques de résilience locale, d'économie en boucle et de réduction des émissions de CO2.

Ces principes ont été déclinés dans les domaines de l'agriculture (permaculture), des usages dans les villes (avec le mouvement des villes en transition) ou plus généralement avec le principe de résilience.

Le Conseil national de la transition écologique (CNTE), créé en novembre 2013, a par exemple donné son avis sur le « projet de loi relative à la biodiversité » qui vise à mieux intégrer dans le droit français certaines obligations internationales découlant de la convention sur la diversité biologique (CBD) ou du Protocole de Nagoya, du droit européen de l'environnement, dont la directive cadre stratégie

## Le mot du président

pour le milieu marin (DCSMM), ou encore la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). Ce projet prévoit notamment d'introduire en France le principe de "solidarité écologique" et une Agence française pour la biodiversité.

Pour ce qui nous concerne, les statuts du CPAG prévoient dans l'article 2 : « cette association a pour but la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions ...) ».

Dans ce cadre, nous avons toujours agi dans cet esprit pour une pêche responsable et durable. Cependant, il ne faut pas oublier notre nature et la place que nous occupons dans notre environnement. Notre nature est bien celle d'un prédateur et à ce titre nous contribuons bien à l'équilibre entre les espèces. Ainsi, la pratique du prélèvement des espèces n'est ni une aberration, ni de l'irresponsabilité dans la mesure où ces prélèvements correspondent à nos besoins alimentaires.

Notre pratique est ancestrale, et quand nous analysons ce qui se passe autour de nous, nous constatons aisément que ne agissons comme le faisait nos aînés, c'est certainement ce que nous appelons être responsable, le développement, le progrès, etc.

Aussi, merci à nos anciens pour leur clairvoyance et leur connaissance de leur environnement et de leur sagesse pour le respecter.

Aussi, nous poursuivons notre activité sans complexe ni culpabilité et nos parties de pêche resteront une partie de plaisir.

*Le président*  
*Patrick ALVES*

## Du côté de la réglementation

### Le bar

Rappel : en 2020, au nord du 48<sup>ème</sup> parallèle, donc chez nous, la pêche du bar est autorisée du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre à raison de 2 spécimens par jour par pêcheur. Concernant les modes de pêche, sont autorisées la pêche à la ligne du bord et en bateau ainsi que la pêche sous-marine.

**Par contre prendre du bar au filet est interdit. Il faudra donc remettre à l'eau les poissons qui se prendraient dans un filet.**

### La circulation et stationnement sur l'estran

Comme c'était annoncé, le Préfet a publié un projet d'arrêté qui est l'objet d'une consultation du public. Au moment où j'écris ces lignes, il est évidemment impossible de prévoir ce que sera l'avis d'un large public.

Toutefois quelques grands principes seront probablement retenus :

- Lorsqu'il y a une aire de stationnement à terre, il ne sera pas possible de stationner sur l'estran. Les personnes qui mettent seules leur bateau à l'eau devront s'adapter et peut-être partir à 2.
- Inversement le stationnement sur l'estran sera possible dans le cadre d'une convention entre la commune et l'Etat, ce dernier attribuant des concessions d'occupation du domaine public à la commune qui sera libre d'organiser sa ou ses zones. Les zones de stationnement pourraient être des « couloirs de stationnement » qui partiraient de l'endroit où les gens embarquent pour remonter vers le haut de plage sur le sable humide (!).

### La réglementation pêche à pied

Un toilettage de la réglementation a été entrepris depuis le début de l'année. Trois réunions ont eu lieu. Le nouvel arrêté sera applicable au **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

Là encore difficile de prévoir la teneur du futur arrêté cependant quelques dispositions seront retenues :

- Pour les engins :
  - Trappe d'échappement à prévoir sur les casiers à crustacés.
  - Suppression de l'obligation des dents rondes pour le râteau.
- Pour les espèces :
  - Fermeture du bulot en janvier.
  - Plusieurs dates d'ouverture pour la coquille St-Jacques (côte ouest sans changement ; autres dates pour la baie de Seine).
  - Suppression de la référence au coefficient 100 pour les ormeaux.
  - Quota araignées qui pourrait passer de 10 à 15 ou 20.

### Le Brexit et la pêche dans les îles anglo-normandes

On se souvient que depuis la date officielle de départ du Royaume-Uni de l'Union Européenne, les autorités guernesaises ont brutalement pris la décision d'interdire leurs eaux territoriales (12 milles) aux navires de pêche français. Depuis les choses se sont arrangées et les pêcheurs français ont pu obtenir des autorisations individuelles.

Mais qu'en est-il de la pêche de loisir ? Les représentants de la DDTM présents à la réunion pêche à pied du 2 mars n'ont pas été en mesure de nous fournir les renseignements demandés. Il nous a été dit que c'était à nous de contacter les autorités guernesaises (!), ce que nous allons faire.

*Jean LEPIGOUCHET*

## Du côté des actualités

### Les ateliers du samedi

Depuis des années le CPAG organise des « ateliers de pêche », conférences à thème (pêche à la dorade, au lieu, au bar, à pied, sécurité, météo, navigation dans les îles Chausey, ...), organisées tous les derniers vendredis du mois, neuf fois dans l'année, qui regroupent une cinquantaine de participants en moyenne.

Sur proposition de son président, Patrick ALVES, il a été mis en place les « ateliers du samedi » (10 h - 12 h) limités à un maximum de huit personnes (pour deux formateurs) avec comme but d'apprendre et surtout de pratiquer la manière d'effectuer les nœuds de montage de lignes et d'hameçons utilisés les plus couramment.



Deux ateliers ont eu lieu en janvier, animés par Patrick ALVES et Jean-Marie LEPROVOST. Les quelques participants interrogés se sont montrés très satisfaits et souhaitent renouveler cette expérience.

Michel D. : « J'ai trouvé cet atelier très bien. J'ai appris à faire un raccordement tresse - fluorocarbone. Nous n'étions pas trop nombreux, ce qui a permis d'être bien encadré par les deux formateurs. Je souhaite revenir à la prochaine occasion ».

René R. : « Je suis très content. C'est un plus car Claude H. et moi ne sommes pas très forts sur les nœuds : nous avons beaucoup à apprendre. En plus nous sommes peu nombreux et on a le temps de s'occuper de nous. J'espère que cette séance sera renouvelée car je reviendrai ».

Bernard S. : « Ambiance très sympathique. Nous avons eu froid à la fin ! C'est super pour les novices. Ça m'a permis d'apprendre quelques nœuds avec mon épouse : nous avons d'ailleurs révisé le soir même avec une cordelette pour bien enregistré ce que nous avons appris le matin. Nous reviendrons ».

Pour participer à ces ateliers (voir programme et dates en dernière page), il est nécessaire de réserver sa place, chaque session comprenant au maximum 8 personnes.

*Jean-Pierre DURAND*

### Du côté du Comité 50

Le Conseil d'Administration du Comité 50 a renouvelé son bureau :

Président : Jean LEPIGOUCHET ; **nouveau Vice-Président et Trésorier Adjoint : Denis RICHARD (Bretteville-sur-Ay)** ; Secrétaire : Allain COSSÉ (Diélette) ; Trésorier : Joël AUBERT (Créances) ; Secrétaire Adjoint : Jean-Pierre LECLERE (APPCotentin).

*Jean LEPIGOUCHET*

### Le projet « Jeunes »

Lors de sa séance du 31 janvier 2020, le conseil d'administration du CPAG a validé le principe du développement d'un projet à destination des jeunes. Avec leur talent et leur énergie, les jeunes constituent une source de dynamique indispensable pour les associations.

Notre projet consiste à proposer au jeune public des animations permettant la découverte et la compréhension de la pêche en mer, des différentes techniques de pêche, des montages et des nœuds et de la pratique du lancer et des bonnes pratiques dans le respect du développement durable.

Des supports adaptés seront à développer et des animations au bord de l'eau seront organisées.

La montée en charge de ce programme sera progressive et s'adaptera aux disponibilités des jeunes.

Des contacts ont été pris avec nos différents partenaires pour mettre en place un partenariat et aider nos jeunes à disposer d'un équipement adapté.

*Patrick ALVES*

## Du côté des actualités

### Salon de la pêche en mer (Nantes, février 2020)

Samedi 15 février 2020 : à 6 h du matin une petite trentaine de courageux s'était donnée rendez-vous pour une journée au salon de la pêche en mer à Nantes. Cela faisait quatre ans que le CPAG n'avait pas visité ce salon.

Heureuse surprise, sur l'organisation de ce salon, où chacun a pu s'informer sur nombre de sujets : les différents leurres, la manière dont ils se comportent en action de pêche, les nouveautés sur le marché, les matériaux et le matériel pour construire sa canne (blanks et rodbuilding), l'exposition de petites unités de pêche (du semi-rigide au Barracuda) et un petit quart du salon dédié uniquement à la pêche en kayak.

Et bien sûr parmi les exposants nous avons retrouvé les guides de pêche, notre fédération nationale et l'équipe de la revue « Pêche en mer ». Ce fut pour moi l'occasion de retrouver Benoît SIMON, le rédacteur en chef de cette revue, et de discuter de notre club, de nos activités et de nos projets. Il m'a bien confirmé que les pages de « Pêche en mer » nous sont grandes ouvertes pour montrer et partager notre dynamisme.

Nous avons également eu le plaisir de partager ce salon avec Killian PIERRON, un de nos jeunes, fidèle à nos différents ateliers qu'ils soient mensuels ou du samedi.

Une belle journée, intéressante qui s'est achevée par notre retour sur Granville vers 20h15. (Photo : Killian PIERRON sur un stand de lancer de précision)

*Patrick ALVES*





### L'écho des côtes

Le point sur notre activité pêche de ces derniers mois se caractérise par une succession sans fin de tempêtes et de fortes dépressions. Pour mémoire depuis mi-décembre nous en avons enregistré pas moins de sept : Fabien, Brendan appelée aussi Fenja, Gloria, Hervé, Ciara, Dennis, et Ines ...

Autant dire que le point sur nos sorties pêche se résume à la plus simple expression : très peu de sorties et pour cause. Les quelques sorties possibles se sont traduites quasi exclusivement par des bredouilles sans doute générées par l'importance des perturbations, une turbidité accrue de l'eau qui ont bien calé les poissons mais également par les nombreuses et fortes précipitations qui ont eu pour conséquence la modification de la salinité des eaux ce que peu d'espèces de poissons apprécient.

Pour les courageux qui ont bravé le vent pour des sorties de pêche à pied, la météo leur a permis de faire de beaux paniers de coquilles Saint Jacques.

Espérons que des jours meilleurs nous attendent.

*Patrick ALVES*

### Le parcours du débutant

L'objectif de cette sortie est de pêcher quatre espèces de poissons : le maquereau, la roussette, la dorade et la vieille.

Le départ est programmé le matin de bonne heure à l'ouverture de la porte du port. En effet 75% de la pêche se fait du lever du soleil à midi.

La météo idéale correspond à une journée sans vent, ensoleillée et avec un coefficient de marée de 70 ou moins.

Départ pour la bouée cardinale du Videcoq, pour pêcher quelques **maquereaux** :

#### Le matériel :

- **une canne** pas très longue (environ 2 mètres), pour des raisons d'encombrement
- **un moulinet** standard fait très bien l'affaire. Pour ma part un tambour tournant est plus facile pour une descente rapide et droite du montage.
- **un train de plumes blanches** avec une cuillère ondulante lourde (100 à 150 g) suivant la force du courant.

#### La technique :

- on descend la ligne jusqu'au fond, on remonte de deux tours de manivelle puis on dandine (le bateau étant en dérive).
- s'il ne se passe rien, il faut tout remonter et remettre à l'eau car c'est souvent à la descente du train de plumes que les attaques se produisent.

## Du côté pêche

La taille minimum est 20 cm. Il faut penser à marquer les maquereaux en coupant une partie inférieure de la nageoire caudale.

Après avoir attrapé une quinzaine de maquereaux et en prenant soin d'être une heure avant l'étale de pleine mer sur le prochain poste de pêche, on se dirige vers l'ouest de la Videcoq au point GPS 48°50'683 / 01°46'985 pour pêcher quelques **roussettes** :

### Le matériel :

- **la canne et le moulinet** sont les mêmes que pour le maquereau.
- **le bas de ligne** : monter un émerillon pater noster sur un plomb de 100 g par l'intermédiaire d'un anneau, soit sur un cassant et fixer l'autre extrémité sur le corps de ligne.  
Monter ensuite un hameçon n° 1/0 sur 80 cm de fil fluorocarbone de 40/100 et fixer le sur le bout libre du pater noster.
- **les appâts** : prendre des darnes de maquereaux pêchés juste avant.

### La technique :

- descendre le montage au fond et attendre l'attaque de la roussette, le bateau étant en légère dérive dû au faible courant de l'étale de pleine mer.

La pêche ne dure qu'environ 30 minutes.

Prévoir une épuisette et des hameçons déjà montés car il est difficile de retirer l'hameçon de la gueule de roussette.

Attention à sa peau qui est très abrasive : la prendre à deux mains, une à la tête et l'autre à la queue.

La taille légale : aucune. Le CPAG préconise une taille minimum de 40 cm.

Pour finir la journée, se mettre à l'ancre à la Cancalaise pour pêcher quelques **dorades** et quelques **vieilles** :

### Le matériel :

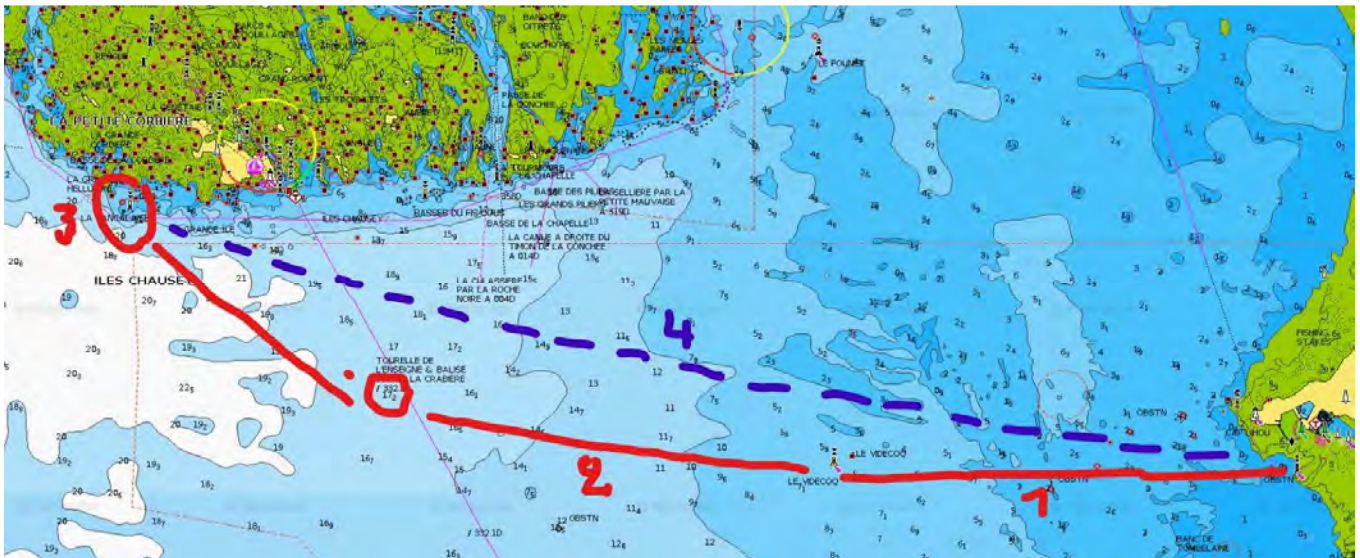
- **une canne** de 2 m à 2,40 m avec un scion en fibre de verre très sensible d'une puissance de 50 à 120 g et d'un moulinet avec un frein en bon état pour éviter la rupture du fil au moment des touches de dorades.
- **le bas de ligne** du commerce « spécial dorade » sur lequel on accroche un plomb monté de 100 g à l'extrémité.
- **les appâts** : enfiler la chaire d'une coque ou d'un autre coquillage sur chaque hameçon.

### La technique :

- descendre le montage au fond, tenir la canne (pêche à soutenir et ferrer à la touche).

La taille minimum est 23 cm. Il est préférable de ne garder que les dorades de plus de 30 cm.

## Les données du parcours :



Le Parcours étape par étape	Le cap vrai	La distance
<b>Rendez-vous</b> à la tourelle du Loup		
<b>Étape 1</b> : direction le Videcoq	271°	3,9 M
<b>Étape 2</b> : point GPS = 48°50,683' N / 01°46,985' W	287°	3,3 M
<b>Étape 3</b> : direction la Cancalaise	294°	3,15 M
<b>Étape 4</b> : retour de la Cancalaise au Loup	103°	10,08 M

**Attention** : de la Cancalaise au port de Granville, il y a environ 45 minutes de navigation. Penser à regarder l'heure de fermeture de la porte du port.

### Remarques :

- 1 - Il faut prendre l'habitude de nettoyer le poisson (le vider et le rincer à l'eau de mer) le plus rapidement possible et le conserver dans une glacière fraîche sans que le poisson soit en contact direct avec la source de froid.
- 2 - Lorsque vous avez une prise, prenez l'habitude de noter l'heure de sa capture et au retour à la maison regardez à quel moment de la marée elle s'est produite par rapport à la pleine mer ou par rapport à la basse mer ou au moment de l'étalement. Vous allez ainsi vous constituer un carnet de pêche.


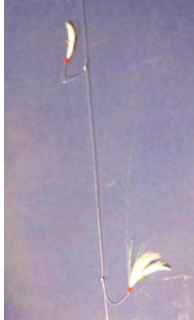
Christophe DUPARD

# Du côté pêche

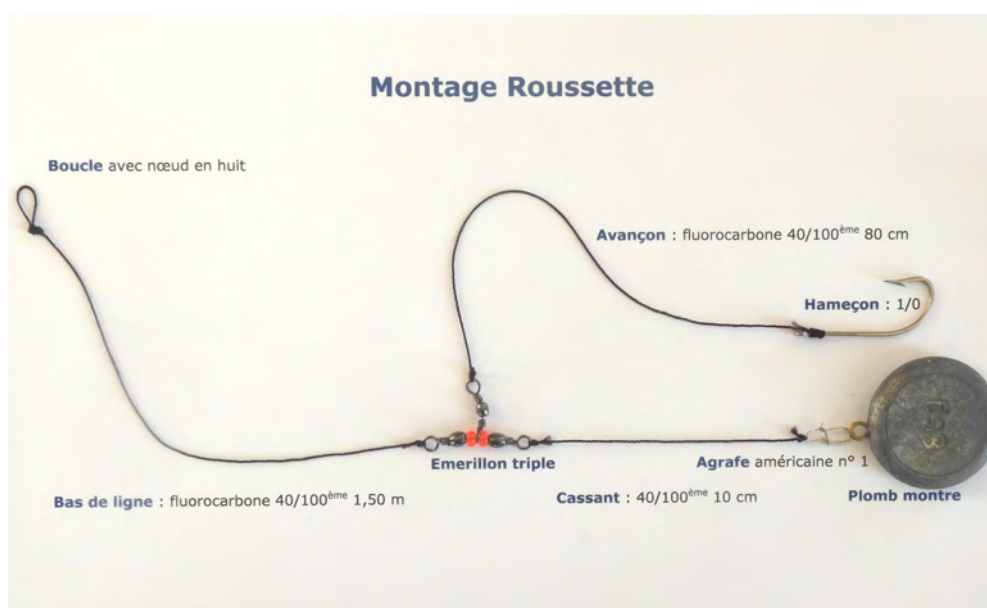
## Le parcours du débutant (suite)

### 1. Les montages

#### ♦ Montage d'une mitraille

<b>OUI</b>	<b>Attention à bien respecter le sens de montage</b>	<b>NON</b>
<p>Vers la canne</p>  <p>Vers le plomb</p>	<p>Pour bien monter une mitraille sur une canne, il faut faire attention à la monter dans le bon sens, à savoir que les avançons ou empiles qui sont garnis de plumes doivent toujours remonter vers le haut de la canne pour qu'ils s'écartent du bas de ligne et éviter les emmêlements.</p>	<p>Vers la canne</p>  <p>Vers le plomb</p>

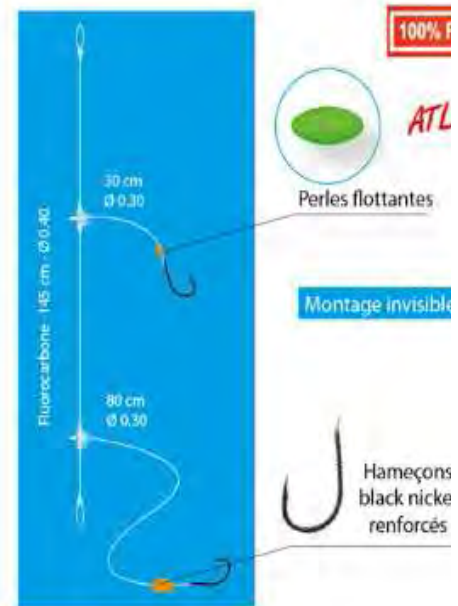
#### ♦ Montage pour la roussette



## ◆ Montage pour la dorade

Bas de ligne : fluorocarbure, 1,40 m en 40/100<sup>ème</sup>

- Boucle avec un nœud en huit
- Nœud d'arrêt
- Perle rotative avec avançon (30 cm en 30/100<sup>ème</sup>), perle flottante et hameçon spécial dorade
- Nœud d'arrêt
- Perle rotative avec avançon (80 cm en 30/100<sup>ème</sup>) et perle flottante
- Agrafe pour recevoir le plomb montre 100 g



## 2. Le matériel de pêche : canne, moulinet, fil

### ❖ La canne :

La gamme des cannes est très large et par conséquent le choix d'une canne peut devenir complexe. Par faciliter son choix, il est nécessaire de bien connaître les caractéristiques de la pêche que l'on souhaite pratiquer et les poissons recherchés.

Lors du choix d'une canne, il faut bien regarder ses spécificités qui sont généralement indiquées sur la partie de la canne juste au-dessus du porte-moulinet, à savoir :

- La longueur totale de la canne et la longueur de la canne lorsqu'elle est pliée,
- La fourchette de poids recommandée pour une utilisation optimale de la canne.

Exemple : casting weight ⇒ 50 – 100 g, cela indique que cette canne pourra accepter de lancer des poids allant de 50 à 100 g.

Sur certaines autres cannes nous avons l'information sur la tranche de grammages que la canne peut supporter en lancer et également le poids maximum que la canne peut supporter en pêche à la verticale, mentionné « jigging ».

## Du côté pêche

L'action de la canne et sa puissance : généralement les cannes sont classées en 3 grandes familles d'action :

*D'après les sites : [akura-fishing.com/parametres-cannes-a-leurre/](http://akura-fishing.com/parametres-cannes-a-leurre/) et <http://blog.pecheur.com/fast-regular-slow-action-de-canne/>*



**Action de pointe - Canne A et B** : pour une canne dont le dernier quart du scion est souple : elle caractérise une canne « rigide ». Elle convient pour la pêche au leurre dur, au jig et pour la détection des touches discrètes ;

**Action semi-parabolique – canne C** : pour une canne qui se plie en son milieu et permet une grande souplesse dans le lancer. C'est une canne très polyvalente Elle convient pour les leurres qui tirent beaucoup sur la canne et permet de limiter les décrochés ;

**Action parabolique – canne D** : pour une canne dont le premier tiers se pliera ; elle caractérise une canne « souple ». Elle convient pour la pêche en bateau à soutenir, comme la pêche de la dorade.

Sur une canne à pêche figurent souvent des données chiffrées faisant référence à des poids et des longueurs souvent indiquées en mesures anglaises.

### Tableaux de correspondance :

#### Les poids :

Les poids sont indiqués soit en gramme, en once (oz) ou en livre anglaise (lbs)

Once (oz)	Gramme	Livre (lbs)	Gramme	Grammage maximum de lancer
1	28,0	1	453	34
2	56,0	2	906	68
3	84,0	3	1359	102
4	112,0	4	1812	136
1/4	7,0			
3/4	21,0			
1/2	14,0			
1/8	3,5			
3/8	10,5			
5/8	17,5			
7/8	24,5			

## Les longueurs :

Inch (pouce)	Centimètre	Foot (pied)	Mètre
1"	2,54	1'	0,30
2"	5,08	2'	0,61
3"	7,62	3'	0,91
4"	10,16	4'	1,22
5"	12,70	5'	1,52
6"	14,00	6'	1,83
7"	17,78	7'	2,13
8"	20,32	8'	2,44
9"	22,86	9'	2,74
10"	25,4	10'	3,05

1 yard = 3 feet (pieds) soit 91 cm

### ❖ Le moulinet :

Il existe plusieurs types de moulinet : moulinet à tambour fixe, moulinet à tambour tournant, moulinet « spinning » ou « casting ».

Les spécificités d'un moulinet se définissent principalement par sa taille, sa capacité et son ratio. Cet article donne les informations pour les moulinets « spinning » à tambour fixe qui sont les plus utilisés.

- **La taille du moulinet** : la taille d'un moulinet est souvent identifiée par un nombre multiple de 100 ou de 1000. Ainsi :

- Un moulinet de taille 100 ou 1000 est utilisé pour une pêche ultra légère.
- Un moulinet de taille 250 ou 2500 est utilisé pour une pêche très polyvalente.
- Un moulinet de taille 400 ou 4000 est plutôt utilisé pour la pêche du bar et des poissons combattifs de mer.

Plus la taille est importante, plus le moulinet est destiné à la pêche des poissons puissants et gros.

- **La capacité** : la capacité est la longueur de fil que la bobine du moulinet peut contenir. Plus le diamètre du fil est gros, moins la bobine contient de fil.

Exemple : 210/0.35 – 160/.40 la contenance de la bobine du moulinet sera de 210 mètres de 35/100<sup>ème</sup> ou de 160 mètres de 60/100<sup>ème</sup>.

- **Le ratio du moulinet** : Le ratio est le rapport entre 1 tour de manivelle et le nombre de tours du pick-up. Il se termine toujours par 1 (tour de manivelle).

Exemple : 5.3/1, ou 1/5.3 ⇒ cela signifie que le pick-up fait 5,3 tours pour 1 tour de manivelle.

## Du côté pêche

Le diamètre maximum de la bobine étant de 6 cm, pour 1 tour de manivelle, la longueur récupérée sera de :  $6 \text{ cm} \times 5,3 \times 3,14 = 99,85 \text{ cm}$ .

Le diamètre intérieur de la bobine étant de 4,5 cm, pour 1 tour de manivelle la longueur récupérée sera de :  $4,5 \text{ cm} \times 5,3 \times 3,14 = 74,88 \text{ cm}$ ,

Ce qui donne une récupération moyenne d'environ 88 cm par tour de manivelle.

Plus le ratio du moulinet est important, plus l'enroulement du fil sera important et plus la récupération de la ligne sera rapide.

### ❖ Le fil :

Il existe 3 types de fil : le nylon, le fluorocarbone et la tresse. Le fil est utilisé pour :

- garnir le moulinet,
- faire un arraché (partie de la ligne située entre le corps de ligne et le bas de ligne en surfcasting),
- monter un bas de ligne.

- **Nylon et fluorocarbone** : Les diamètres du nylon et du fluorocarbone sont généralement exprimés en millimètre sous la forme 50/100<sup>ème</sup>, 45/100<sup>ème</sup>, 40, 35, 30/100<sup>ème</sup> voire plus petit.

Le choix du matériau à utiliser est basé sur la mémoire du fil, sa capacité d'étirement à la traction, sa résistance aux nœuds et à la traction, sa résistance à la chaleur, aux UV et à l'abrasion en action de pêche.

- **Tresse** : les tresses peuvent être classées en 3 grandes familles : les tresses 3 brins, les tresses 8 brins et les autres tresses.

La tresse doit être adaptée à la pêche pratiquée : surfcasting, pêche du bord, pêche à la verticale, pêche à soutenir, pêche en dérive pêche au lancer-ramener.

La première qualité d'une tresse est qu'elle ne s'étire pratiquement pas. Par contre elle est très sensible à l'abrasion avec une casse immédiate lors d'un frottement sur un obstacle. Elle doit donc être utilisée avec un bas de ligne le plus souvent en fluorocarbone.

**Remarque** : il faut absolument garder une correspondance avec le diamètre de la tresse et le fluorocarbone utilisés : une tresse de 12, 14 ou 16/100<sup>ème</sup> avec un fluorocarbone de 35/100<sup>ème</sup>.

*Patrick ALVES*



### Le parcours du débutant (suite et fin)

#### Et les nœuds ?

Dans le parcours du débutant, chaque montage peut être réalisé avec deux nœuds : le nœud en huit et le nœud de Grinner ou nœud Duncan.

**Nœud de boucle en huit** : c'est un nœud à usage multiple. Il permet en particulier de servir de liaison entre fluorocarbone et tresse ou de raccord avec d'autres éléments d'un montage (émerillon, agrafe, leurre).

**Étape 1** : doubler le fluorocarbone pour réaliser une boucle ouverte.

**Étape 2** : passer la boucle sous le brin dormant en créant ainsi une demi-clé.

**Étape 3** : repasser la boucle dans la demi-clé, ce qui forme le nœud en huit, et régler la boucle à la dimension voulue.

**Étape 4** : mouiller et serrer.



**Le nœud de Grinner** : ce nœud est aussi utilisé pour raccorder une tresse à un fluorocarbone, un fluorocarbone à un émerillon ou une agrafe.

## Du côté pêche

**Étape 1 :** créer une boucle ouverte en doublant le fluorocarbone puis repasser l'extrémité courante sur la boucle en formant ainsi une demi-clé.

**Étape 2 :** faire cinq spires avec l'extrémité courante autour des deux brins dans la demi-clé.

**Étape 3 :** serrer sans forcer en mouillant le nœud et en tirant sur l'extrémité courante. Il glissera tout seul sans échauffement et se bloquera tout seul.



*Jean-Pierre DURAND*

### La pêche au thon

Au cours des derniers mois, le club a été sollicité pour savoir si nous allions développer une activité pêche au thon.

La pratique de la pêche au thon est extrêmement réglementée et nécessite une organisation et un suivi précis.

Les démarches : la réglementation impose pour la pratique la pêche au thon des déclarations auprès des services compétents de l'Etat, de l'association, des bateaux et de chaque pêcheur pratiquant la pêche au thon.

Chaque pêcheur devra signaler s'il pêche le thon en no kill ou non.

La pêche au thon étant soumise à quota européen, chaque club se voit doté d'un nombre de bagues de marquage.

Le club informera ses adhérents du nombre de bagues disponibles, des modalités de délivrance des bagues, des modalités de leur délivrance et des modalités de déclaration en cas de prise.

Compte tenu de l'ensemble des dispositions à respecter, le conseil d'administration du CPAG a constitué un groupe de travail constitué de Pascal RODRIGUEZ, Gérard MONGIN, Patrick ALVES, Jean-Jacques GERVASI.

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a publié fin février le projet d'arrêté précisant les conditions d'exercice de la pêche de loisir réalisant des captures de thon rouge pour l'année 2020.

La consultation publique a été lancée du 20 février au 20 mars 2020.

*Patrick ALVES*

### Séverine pêcheur ou Sev sculpteur ?

#### Interview de Sev artiste sculpteur à Granville et passionnée de pêche.



Q : Deux passions, la sculpture et la pêche ; laquelle des deux est pour toi, à tes yeux, la plus importante ?

R : Deux passions certes mais il n'y a aucune dualité pour moi. La sculpture, je la pratique depuis toujours, mon grand père étant un disciple d'Antoine Bourdelle, explique peut être cela. Je la pratique mais aussi l'enseigne depuis près de 10 ans dans mes ateliers ici à Granville. C'est une passion qui au fil des années est devenue une occupation quotidienne. J'y exprime toute ma créativité, mon regard, ma vision, ma compréhension de notre monde. J'y mets toute ma sensibilité, c'est mon moyen d'expression. La pêche c'est totalement différent. Je suis dans un monde réel où ce qui est recherché existe. Existe mais cependant

est invisible aux yeux du pêcheur dans la majorité des cas. C'est du reste peut être un point commun avec la sculpture, il faut laisser cours à l'imagination. Le monde sous-marin est mystérieux, plein de surprises, tantôt plat, tantôt pentu, tantôt rocheux, tantôt sableux alors que nos yeux ne voient que la surface de l'eau.

Q : Tu as sculpté des dauphins, un bar, un homard, un bulot géant, quels sont tes prochains projets liés à la mer.

R : Effectivement j'ai réalisé quelques œuvres sur le thème de la mer, sculptures mais aussi peintures. Le milieu marin m'inspire dans mes créations. Il y a une dizaine d'années, j'ai exposé au FJT de la Haute Ville à Granville. La vue sur mer, le ciel, toutes ces couleurs m'ont influencé sur ma peinture gestuelle mais aussi sur mes sculptures. Je me souviens avoir réalisé une œuvre intitulée "Le trio Granvillais" qui représentait trois dauphins en bronze jaillissant successivement d'une mer calme. Cette œuvre a été offerte à la mairie de Granville. Résidant à Granville, je suis intéressée par la vie de la cité et ai été très sensible à l'obtention du label de qualité IGP pour le bulot granvillais. J'ai réalisé un bulot géant en pierre fêté par une dizaine de dauphins en liesse. Le fait d'être souvent en mer m'a interrogé sur la vie de marin. C'est pourquoi je travaille actuellement sur un projet de réalisation de douze bustes de navigateurs que



j'espère pouvoir présenter lors des prochaines puces nautiques. Enfin, j'ai été sollicité pour réaliser une œuvre à l'occasion des trente ans de la bisquine "La Granvillaise" qui sera célébré en 2020. Naturellement j'ai bien d'autres projets comme par exemple pêcher au large de Jersey, réussir à sortir un poisson plat ou encore battre mon record de prise de homard.

*Propos recueillis par Jean-Luc BRIAULT*

## Du côté des nœuds

### Le nœud de poignée

Voici un nœud simple mais très pratique qui vous sera sûrement utile un jour : il permet de créer une poignée (une boucle fixe) à l'extrémité d'un cordage.

Jean-Paul Gibert, membre de l'IGKT France (Guilde internationale des noueurs), a appris à faire ce nœud étant jeune. Il a découvert plus tard qu'il se nommait en fait « œil de pêcheur » (à ne pas confondre avec la boucle de pêcheur ou boucle parfaite décrite dans un autre numéro des Échos).

Comme pour le nœud de chaise, la ganse ne se resserre pas sous l'effet de la traction et il reste facile à défaire, même après avoir été mis sous tension.

- Faire tout d'abord un nœud simple gansé (passer le courant, l'extrémité du cordage qui travaille, dans la boucle en faisant une ganse),
- Avec le courant faire un nœud simple autour du dormant,
- Serrer les deux nœuds puis tirer sur le brin coulissant de la ganse : les deux nœuds simples vont glisser jusqu'à venir côte à côte, bloquant ainsi le nœud (comme le nœud de pêcheur).



Ce nœud est rapide à réaliser et se défait tout aussi vite. Pour cela :

- Séparer les deux nœuds en tirant sur les brins se trouvant de part et d'autre des deux nœuds,
- Prendre chacun des brins entre les nœuds et écarter jusqu'à ce que le nœud gansé se défasse,
- Finir en défaisant le deuxième nœud ou en le faisant coulisser jusqu'à l'extrémité du cordage.

*Jean-Pierre DURAND*

## Nous rejoindre, se renseigner

Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le **CPAG** compte 420 membres adhérents, plus de 60 partenaires.

Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le **CPAG** organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :

La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer.

Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « **Les Echos du CPAG** », adressée à tous les membres et partenaire 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « **Guides techniques** » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer ...

Il réalise chaque année un « **Annuaire des marées** » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin des permanences sur le port de 10h à 12h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant port.

Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.

Chaque année, lors de l'assemblée générale du club au mois d'octobre, le CAPG récompense des plus belles prises de l'année.

Il organise en avec l'APH, Le Yatch club de Granville et le gestionnaire du port de Hérel (la CCI) un concours de pêche « **l'Echappée Belle** ».

Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.

Il participe aux Puces Nautiques et à l'embarquement immédiat, au nettoyage du Sound, à la fête des voisins de pontons ...

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, agence régionale de la biodiversité, qualité des eaux

...

# Bulletin d'adhésion

***N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !***

Pour adhérer au CPAG, deux formules s'offrent à vous :

• **Cotisation uniquement au CPAG : 22 €** donnant droit à deux annuaires du pêcheur de loisir + 2 calendriers + 2 autocollants du CPAG + l'abonnement trimestriel aux « ÉCHOS »

• **Cotisation au CPAG et à la FNPP : 36 €** donnant droit en plus à une déduction fiscale de 22 € de vos impôts et un abonnement à la revue trimestrielle « Pêche Plaisance » de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP).

Remplir ce bulletin et le renvoyer au CPAG accompagné du règlement ou s'adresser à La maison.fr, ZA du Prétôt à Granville ou à Nautic 50 ZA de la Parfonterie à Granville.

## BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

(\* ) Rayer la mention inutile

NOM.....Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville.....  
Téléphone fixe..... Mobile.....  
Courriel .....@.....

### Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède un bateau : OUI / NON

Si oui, est-il assuré : OUI / NON

Si oui : dans le port de Hérel / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / cale ou plage de : .....

Sur liste d'attente externe du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis .....

Je cotise au CPAG		22€
Je cotise à la FNPP	OUI/NON	14€
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4€
<b>Total de mon règlement</b>		

Envoyer ce bulletin rempli et accompagné du règlement à l'adresse suivante :  
CPAG

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Docteur Paul LAVAT

50400 GRANVILLE

Date :

Signature :

### Cadre réservé au CPAG ne rien inscrire ici

N° de carte CPAG ..... N° FNPP ..... Adhésion faite le .....

Règlement chèque/espèces Enregistrée le .....

## Waterzooï de cabillaud ou de lieu jaune

**Recette du bateau  
Gimyca II  
Boulogne sur mer**

Recette 4 pour personnes  
Temps de préparation : 15 minutes  
Temps de cuisson : 20 minutes

### Ingrédients

4 pavés de cabillaud ou de lieu jaune  
2 carottes, 2 poireaux, 2 courgettes, 2 pommes de terre  
Fumet de poisson  
3 cuillères à soupe de crème fraîche  
2 jaunes d'œufs  
Beurre  
Cerfeuil et persil  
Sel, poivre

### Recette

Couper les légumes en julienne  
Les faire fondre dans un peu de beurre  
Saler et poivrer  
Ajouter ensuite le fumet de poisson et cuire doucement 10 minutes environ  
Dans une cocotte, faire fondre un beau morceau de beurre et ajouter le poisson  
Couvrir juste à hauteur de fumet de poisson  
Cuire à feu vif le poisson  
En fin de cuisson du poisson, le sortir  
Réserver dans un plat et le garder au chaud  
Réduire le fumet de poisson  
Dans un bol, délayer les jaunes d'œufs avec la crème fraîche et ajouter le fumet de poisson et fouetter énergiquement sans laisser bouillir  
Ajouter la julienne de légume et verser la préparation sur le poisson.  
Parsemer de persil et de persil ciseler  
Servir et déguster

## Prochains rendez-vous

### ◆ Ateliers de pêche mensuels du CPAG

Date	Thème	Animation
24 avril 2020	La pêche de la dorade CRNG	Christophe DUPARD Marc DUPARD
29 mai 2020	La pêche du bar Salle de la Bouchonnerie – Le Val-ès-fleurs - allée des daims - Granville	Pascal RODRIGUEZ
26 juin 2020	Naviguer à Chausey et aux Minquiers CRNG	Jean LEPIGOUCHET Jean-Pierre DURAND Patrick ALVES
25 septembre 2020	Les pêches du bord : Surfcasting, à roder Pêche à pied CRNG	Patrick ALVES Jean-Marie LEPROVOST Jean LEPIGOUCHET
30 octobre 2020	Les nœuds de pêche et montages CRNG	Jean-Pierre DURAND Patrick ALVES
27 novembre 2020	La cuisine de la mer Salle de la Bouchonnerie –Le Val-ès-fleurs - allée des daims - Granville	

### ◆ Ateliers du samedi du CPAG

Thème	Date	RdV et Horaires
<b>La pêche de la dorade</b> Montages – appâts - animations	Samedi 18 avril 2020 Samedi 25 avril 2020	De 10h à 11h30 Local de permanence
<b>Le surfcasting</b> Montages - appâts	Samedi 2 mai 2020 Samedi 16 mai 2020 Samedi 6 juin 2020 Samedi 27 juin 2020	De 10h à 11h30 Local de permanence
<b>La pêche de fin de saison</b> Bar – encornet – margatte Techniques et montages	Samedi 5 septembre 2020 Samedi 26 septembre 2020 Samedi 3 octobre 2020 Samedi 24 octobre 2020	De 10h à 11h30 Local de permanence

### ◆ Les autres rendez-vous

- ~~Soirée dansante du club~~ : ~~4 avril 2020~~ – Salle de Sartilly
- **Puces nautiques** : du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2020 (Pentecôte)
- **Echappée Belle** : 20 juin 2020
- **Assemblée Générale 2020** : vendredi 9 octobre 2020, salle de la communauté de commune Granville Terre et Mer à La Haye-Pesnel.